

..... La Mairie

communiqué

Échirolles, 13 décembre 2017

Stationnement gênant secteur Saintonge

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, le secteur Saintonge – dans lequel vous résidez – fait face à un nombre grandissant de voitures garées sur l'espace public piéton, occasionnant nombre de nuisances pour les habitant-es.

Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité et de civisme, il est strictement interdit de garer les véhicules sur les espaces réservés aux piétons. Des parkings sont prévus à cet effet.

Les services de police, dont c'est le rôle, seront amenés à procéder à la verbalisation des véhicules en infraction.

En espérant que cet appel sera entendu et convaincu que le sens de l'intérêt collectif sera majoritairement partagé.

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Maire

HÔTEL DE VILLE : 1, PLACE DES CINQ-FONTAINES - B.P. 248
38433 ECHIROLLES CEDEX
téléphone : 04 76 20 63 00 - télécopie : 04 76 40 45 87